



***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
Centre de services DE LA RÉGION DE SHERBROOKE**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le
18 décembre 2023 à 19h10 à l'école de la Croisée**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme Marie -Lou Boutet, représentante de parent
M. François Hotte, représentant de parent
M. Alain Bordeleau, représentant de parent
Mme Jessica Therriault, représentante de parent
M. Véronique Lafond, représentante parent
Mme Marie-Claude Raymond, enseignante
Mme Sandra Grimard, enseignante
Mme Julie Hamel, enseignante point de service TSA
Mme Joannie Durand, psychoéducatrice
Mme Véronique Fréchette, technicienne du SDG
Mme Sophie Chabot, directrice
Mme Julie Brunette, parent substitut
M. Maxime Audet, parent substitut (TEAMS)

ÉTAIENT ABSENTS

Mme Marie-Michelle Lévesque, directrice adjointe

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Florence Campeau, enseignante d'éducation physique
Antoine Rémillard-Savard, enseignant d'éducation physique

1. MOT DE BIENVENUE

À la suite d'une vérification, M. Bordeleau nous informe que le vice-président ne doit pas être un employé du CSSRS. Il doit donc céder sa place.

Il est proposé par Véronique Lafond, appuyé par Marie-Claude Raymond et résolu :

QUE M. François Hotte soit élu vice-président.

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution
ou annotation

2. PROCÉDURE STATUAIRE :

2.1. PRISE DE PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h16.

2.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par François Hotte, appuyé par Sandra Grimard et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 18 septembre 2023

Il est proposé par Véronique Lafond, appuyé par Jessica Therriault et résolu :

QUE le procès-verbal du 18 septembre 2023 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.4. PAROLE DU PUBLIC

À la suite de deux propositions de la grille-matières pour l'année scolaire 24-25, Mme Campeau souhaite s'exprimer en faveur de la proposition A. Cette proposition suggère la diminution à 2,5 heures en éducation physique pour le 1^{er} cycle (plutôt que les 3 heures actuelles). Le 0,5 heure retiré serait ajouté en anglais. La proposition B suggère quant à elle un statu quo. Elle mentionne les enjeux engendrés par la proposition B ; parfois trois enseignants pour un même groupe, les cours doivent être réalisés dans le gymnase, la cafétéria ou à l'extérieur. Elle propose un 2,5 heures plutôt que 3 pour éviter ces enjeux et assurer une stabilité pour les élèves. M Rémillard-Savard prend la parole et appuie Mme Campeau. Bien que l'activité physique soit prônée par les deux enseignants, ils s'entendent pour dire que la logistique et les enjeux associés dépassent les bienfaits.

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution
ou annotation

3. POUR INFORMATION

3.1 Présentation du document « Note de service sur les campagnes de financement et les fondations ».

Document remis par le secrétariat général qui distingue la gestion de la fondation vs l'école. Mme Chabot veut attirer notre attention sur le point 5 ; les dépenses associées à des activités ou des projets doivent être faites par l'école. Par la suite, la fondation rembourse l'école.

3.2 Suivi de la fondation avec M. Steve Morin, président de la fondation

En l'absence de M. Morin (président de la fondation), M. Bordeleau présente un document qui identifie les nouveaux membres et la mission de la fondation. Les critères d'admissibilité des projets doivent être en lien avec la mission de l'école et doivent être acceptés par le conseil d'établissement.

Vélo-pupitre : La fondation sonde le CÉ concernant le projet des vélos-pupitre. Mme Chabot ainsi que les enseignants membres du CÉ nomment l'engouement et l'utilisation des vélos-pupitres par les élèves. L'ajout des vélos-pupitres serait gagnant. Proposons de sonder l'équipe-école en conseil d'école afin d'estimer les besoins pour la suite.

Cours parascolaires : Discussion concernant les modalités d'expulsion en cas de non-respect des règlements par les élèves. Ces modalités devront être nommées aux parents lors de l'inscription.

Pianissimo : La fondation ne gèrera plus le parascolaire offert par Pianissimo puisqu'il n'est pas suffisamment lucratif. Les cours pourront être poursuivis, mais les coûts pour les parents seraient plus grands et le tout devrait être géré par la direction. Une rencontre entre la direction et l'école de musique aura lieu pour convenir d'une entente ou pour mettre fin au service.

Plateforme d'hébergement des documents : L'école mettra à disposition une plateforme d'hébergement de documents pour la Fondation afin d'être dans le respect de la loi 25 sur la protection des renseignements personnels.

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Croisée

N° de la résolution
ou annotation

3.3 Suivi du projet pilote « anglais enrichi »

Début des travaux de consultation pour la grille-matières 24-25. L'objectif est d'informer le CÉ de l'avancée des travaux.

Présentation du tableau proposé par le comité anglais enrichi sur les propositions en lien avec la grille-matières 24-25. Deux principales propositions sont faites ; diminution de 0,5 heure en éducation physique au premier cycle pour le mettre en anglais (a) ou statu quo (b).

Au 2^e cycle, 2,5 heures en éducation physique plutôt que 3 heures et ajout de 30 minutes en anglais pour passer de 1,5 heure à 2 heures.

Les enjeux du statu quo sont nommés (b) : utilisation de la cafétéria comme local, partage d'un même groupe entre trois enseignants. Les avantages de la proposition (a) sont nommés et discutés (voir tableau déposé en pièce jointe).

Les équipes-cycle se rencontreront pour en rediscuter et trouver des solutions. Expliquons qu'il est important de prioriser le besoin de l'élève avant ceux des adultes.

Afin d'évaluer les résultats du projet pilote d'anglais enrichi, les résultats de cette année en mathématiques et en français seront comparés à ceux de l'an passé pour les 4^e, 5^e et 6^e année. Cette analyse sera faite à la fin de l'année.

3.4 Suivi des travaux sur le projet éducatif

Extension du délai quant au dépôt du projet éducatif. Le délai est maintenant la mi-avril, plutôt que la fin décembre. Les travaux avancent bien.

3.5 Présentation des contenus en orientation 2023-2024

Présentation du document sur les sujets traités en orientation scolaire et professionnelle. Ces contenus sont obligatoires à partir de la 5^e année du primaire.

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution
ou annotation

3.6 Présentation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles du CSSRS (2023-2026)

L'école a actuellement dépassé de quatre élèves la prévision 2025-2026. Un découpage de bassin sera probablement à refaire pour combler le manque d'espace. Le CSSRS se penche actuellement sur le sujet.

4. POUR DISCUSSION

4.1 Règles de fonctionnement lorsqu'une personne participe via TEAMS

Point reporté à la prochaine séance.

4.2 Page Facebook non officielle de l'école (10 min.)

Point reporté à la prochaine séance.

5. POUR APPROBATION

5.1 SORTIES ÉDUCATIVES / SORTIES DE FIN D'ANNÉE :

Sept demandes furent présentées pour approbation.

Il est proposé par François Hotte, appuyé par Véronique Lafond et résolu :

QUE les sorties éducatives et de fin d'année soient adoptées telles que présentées.

5.2 DEMANDES À LA FONDATION :

Quatre demandes au total ont été présentées.

Il est proposé par Marie-Claude Raymond, appuyé par Julie Hamel et résolu :

QUE les projets soient adoptés tels que présentés.

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution
ou annotation

5.3 PRÉSENTATION D'UN CHANGEMENT APPORTÉ AU CODE DE CONDUITE

En lien avec la récente demande, le code de vie comportera maintenant une mention en lien avec la non-utilisation des appareils électroniques :

« J'apporte seulement le matériel nécessaire à mes apprentissages. Les équipements électroniques seront permis seulement pour les projets spéciaux autorisés par les enseignants. »

Il est proposé par Jessica Therriault, appuyé par Marie-Claude Raymond et résolu :

QUE le changement apporté au code de conduite soit adopté tel que présenté.

5.4 PHOTOGRAPHE POUR L'ANNÉE 24-25

Sophie propose que nous poursuivions notre collaboration avec madame Sofia Villeneuve, photographe.

Il est proposé par François Hotte, appuyé par Jessica Thériault et résolu :

QUE le mandat de la prise des photos 24-25 soit donné à madame Sofia Villeneuve, photographe.

5.5 LOCATION DE GYMNASSE PAR LE MISTRAL

Sophie informe les membres du conseil que le Mistral de Sherbrooke loue le gymnase cette année. Elle présente le calendrier de la location.

Il est proposé par Véronique Lafond, appuyé par François Hotte et résolu :

QUE la location du gymnase par le Mistral soit reconduite cette année.

6. POUR ADOPTION

6.1 LE BUDGET / LES MESURES DÉDIÉES



***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution
ou annotation

Sophie présente le budget pour 2023-2024 et justifie les dépenses. À noter que c'est un budget évolutif. Elle explique la différence entre les postes budgétaires.

Le budget 22-23 était équilibré.

Il est proposé par Véronique Lafond, appuyé par François Hotte et résolu :

QUE le budget et les mesures dédiées soient adoptés tels que présentés.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1. NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Aucune nouvelle.

7.2. NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

Aucune nouvelle.

7.3. NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTE

Aucune nouvelle.

7.4. NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS

Quelques rencontres ont eu lieu et certains enjeux ont été discutés ; plan triennal, élèves HDAA, places en point de services, manque de place au secondaire.

7.5. NOUVELLES DE LA FONDATION

Aucune nouvelle.

8. CORRESPONDANCE

Une correspondance a été transférée aux membres du CÉ par la présidente par courriel cette semaine. Il s'agit d'une lettre de Technoscience Estrie expliquant son offre de programmes et événements pour l'année scolaire.



***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution
ou annotation

9. VARIA ET SUIVI À FAIRE POUR LA PROCHAINE RENCONTRE

8.1 La sécurité routière autour de l'école

Le CÉ souhaite ajouter un brigadier à un point stratégique où plusieurs accidents surviennent. Toutefois les démarches sont longues et compliquées. Le point sera discuté à la prochaine rencontre.

8.2 Débarcadère

Point reporté à la prochaine séance.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par François Hotte et appuyé par Véronique Lafond et résolu :
QUE la séance soit levée à 22h25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie-Lou Boutet, présidente

Sophie Chabot, directrice